

Journées AGIR 2024 Le programme des conférences est disponible

Objectif Transfert Modal

Inscription gratuite pour les élus et agents de collectivités



Informations et inscriptions sur www.journees-agir.org

Les Journées AGIR 2024 auront lieu du 18 au 20 juin, en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole, la TAM et la Région Occitanie.

Au programme : un cycle de 7 conférences, une Expo de +100 exposants, des visites techniques et des temps de Networking.

Sous la thématique « **Objectif Transfert Modal** », les conférences passeront au crible différentes initiatives pour favoriser un changement de mode de transport au bénéfice d'une mobilité plus efficace et respectueuse de l'environnement.

Elles seront **animées par des experts** de la mobilité (consultants et bureaux d'études, collectivités locales, opérateurs de transport, etc.) et **mettront en avant des retours d'expériences** : des changements de comportements aux solutions innovantes comme le MaaS, en passant par la gratuité des transports publics, la transition énergétique, ou encore le développement du covoiturage et du vélo. Une conférence sera également consacrée à l'importance de l'IA dans la mobilité.

La liste définitive des intervenants est en cours de finalisation. Consulter régulièrement le programme en ligne.

Mercredi 19 juin

9:30 - 10:30 : Les comportements de mobilité : comment provoquer le changement ?

Malgré une prise de conscience générale des enjeux de lutte contre le changement climatique et de la nécessaire réduction de la consommation d'énergie, il existe encore une grande inertie de la part des citoyens pour se tourner vers des modes de déplacement plus durables. Si les évolutions de l'offre de transport et les transformations de l'aménagement du territoire sont essentielles, celles-ci ne garantissent pas pour autant l'adoption de comportements de mobilité vertueux.

Comment prendre en compte les facteurs psychologiques et sociaux dans la résistance au changement, et comment est-il possible de lever ces freins pour soutenir le changement de comportement de mobilité ? Comment donner du sens à l'action et convaincre de délaisser la voiture solo au profit des transports publics, des modes actifs ou des modes partagés ?

- **Gérard HERNJA**, Docteur en sciences de l'Education, **Université de Lorraine**
- **Thomas PEIGNARD**, Directeur des Mobilités, **Communauté d'agglomération d'Epinal**
- **Sylvain DEBARD**, Chargé de mission Nouvelles Mobilités, **Région Auvergne-Rhône-Alpes AURA**

10:30 - 11:30 : MaaS : peuvent-ils contribuer à changer les comportements ?

Pour changer les comportements en matière de mobilité, avoir connaissance des offres alternatives à la voiture et y avoir accès facilement est un prérequis. C'est *a priori* ce que l'on peut attendre d'un MaaS : informer et permettre un achat simplifié. Mais l'existence d'un MaaS suffit-elle à susciter le changement ? Comment faire du MaaS un outil au service du transfert modal ? Quelle stratégie déployer pour passer de la fiche horaire en ligne à une plateforme de mobilité au service de ses utilisateurs ? Du MaaS public local, aux MaaS privés, en passant par le titre unique national, peut-on imaginer que le MaaS soit un moyen de décarboner la mobilité ?

- Animateur : **Stéphane SCHULTZ**, Consultant, **15marches**
- **Laura BRUN**, Responsable matériel roulant et infrastructures, **Mulhouse Alsace Agglomération**

11:00 - 12:40 : Les Retours d'Expériences Exposants – Espace Exposants

13:00 : Déjeuner

14:30 : Discours officiels

15:30 - 16:30 : **Gratuité des transports publics : pour quels objectifs et selon quelles modalités ?**

La mise en place de la gratuité des transports en commun répond à plusieurs objectifs dont la diminution de la part modale de l'automobile. Quels que soient les objectifs poursuivis, quelle que soit la taille des réseaux, la gratuité des transports publics constitue une rupture dans les modes d'exploitation des réseaux de transport : la révision des objectifs contractuels de l'exploitant, de ses leviers de performance, l'évolution des métiers, l'évolution de la politique de distribution et de validation des titres et de suivi de la fréquentation, le recours à de nouveaux outils, mais aussi l'accompagnement et l'apprentissage à l'usage des transports publics des nouveaux voyageurs. Comment les collectivités qui ont fait le choix de la gratuité ont-elles affronté cette révolution opérationnelle et culturelle ?

- Animateur : **Pierre COSSARD**, Directeur de rédaction, **Car&Bus News**
- **Loïc MESSNER**, Directeur Général, **TaM Montpellier 3M**
- **Montpellier Méditerranée Métropole**
- **Région Occitanie**

**Sous réserve de disponibilité*

16:30 - 17:30 : **Transition énergétique : où en est le déploiement des filières électrique et hydrogène ?**

Que la démarche soit issue d'une volonté ou d'une contrainte, les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) ont engagé une stratégie de décarbonation des flottes de véhicules.

L'accueil de nouvelles motorisations bouleverse les habitudes et les pratiques des opérateurs qui sont confrontés à de nouveaux défis liés à l'exploitation et la maintenance de ces nouveaux matériels.

Pour répondre aux différents enjeux, qu'ils soient économiques ou même organisationnels, comment anticiper, accompagner, et sécuriser au maximum cette transition ?

- Animateur : **Marc DELAYER**, AGIR Transport, **Administrateur Délégué à la Centrale d'Achat du Transport Public**
- **Cédric SAULNIER**, Directeur à la Direction Matériel Roulant, **Régie des Transports Métropolitains - Marseille**
- **Franck MESCLIER**, Directeur du Développement au **Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) du Territoire de Belfort**
- **Yannick MONNIER**, Directeur, **Régie des Transports du Territoire de Belfort**
- **Christophe PETIT**, Directeur Technique, **AGIR Transport / CATP**

17:30 - 18:30 : **Covoiturage : comment développer l'usage pour les trajets du quotidien ?**

3 millions de trajets covoiturés / jour en 2027, tel est l'objectif fixé par le Gouvernement avec le Plan national du covoiturage quotidien alors qu'en 2022 on évaluait à seulement 900 000 le nombre de trajets covoiturés quotidiennement.

Pour atteindre cet objectif, des moyens sont proposés par l'Etat : cofinancement des trajets, subventions aux investissements pour des infrastructures permettant la pratique quotidienne du covoiturage, subventions pour des actions de communication, etc.

En 2023, 300 collectivités ont eu recours à ces aides. Pour quels résultats ?

Plus globalement, quels sont les bénéfices des actions (incitations financières, communication, etc.) menées depuis plusieurs années par les collectivités mais également par les nombreux acteurs privés ou associatifs en faveur du covoiturage ?

Au regard de retours d'expériences, quels sont les conseils à donner aux territoires dans la mise en place et l'animation d'une stratégie efficace en faveur du covoiturage pour les trajets du quotidien ? et comment intégrer le covoiturage du quotidien dans une offre globale de mobilité ?

19:00 : **Soirée**

Jeudi 20 juin

9:30 - 10:30 : **Vélo : Est-il possible de développer l'usage sans infrastructure ?**

Quels que soient les territoires, aménager des infrastructures adaptées est une condition indispensable au développement de la pratique du vélo. Pour autant, les collectivités peuvent également participer à l'évolution des usages du vélo, sans disposer de budgets conséquents pour construire un réseau cyclable. Plusieurs pistes peuvent s'offrir alors aux collectivités : exploiter le patrimoine routier existant en priorisant les aménagements, limiter la vitesse des véhicules, proposer des services adaptés, créer une culture vélo, etc.

Au regard de retours d'expériences, quelles sont les mesures clés pour favoriser le développement sûr et à moindre coût du vélo ? Qu'en pensent les représentants des usagers du vélo ?

- Animateur : **François MAUGERE**, Chargé de missions mobilité, **AGIR Transport**
- **Charles DASSONVILLE**, Animateur Régional Occitanie pour la **Fédération française des Usagers de la Bicyclette** (FUB)
- **Virginie CABALLE**, Directrice Transports Déplacements, **Angers Loire Métropole***

**Sous réserve de disponibilité*

10:30 - 12:00 : Intelligence artificielle : quels impacts sur le monde actuel ?

Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? Demandez à Chat GPT, celui-ci vous répondra en quelques secondes. Cette technologie désormais connue de tous soulève un grand nombre de questions quant aux innovations et avancées qu'elle promet mais aussi aux limites à fixer et aux craintes à son égard : comment l'IA peut-elle nous aider à gagner en expertise, être plus productifs ? Peut-elle être éthique ? Va-t-elle remplacer l'intelligence humaine ? Dans quelle mesure peut-elle affecter nos manières de penser et de travailler ? S'il s'agit à première vue d'un progrès pour la société, quels en sont les risques ?

- **Stéphane MALLARD**, Conférencier spécialiste des nouvelles technologies

13:00 : Déjeuner et fin

Contact presse :

Léa DEVOGE | 01 84 83 04 83

lea.devoge@agir-transport.org